

Au fil de l'Aisne

BULLETIN COMMUNAL DE VILLENEUVE-SUR-AISNE • N°3 • JUILLET - SEPTEMBRE 2019



**COUPE DE L' AISNE FÉMININES 1^{re} ÉDITION
BELLE VICTOIRE DE L'US GUIGNICOURT !**



**ROI ROUGE
LES JEUNES AU TOURNOI NATIONAL**



**FÊTE DE LA MOTO
LE SUCCÈS À PLEIN RÉGIME**

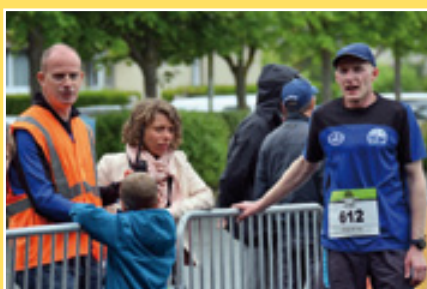
**Un accueil mémorable
à Illerrieden**

ACTUALITÉS • pages 5 à 7



**Le nouveau parcours de la
course du bord de l'Aisne**

ACTUALITÉS • page 10 et 11



**TGVS a pris le départ
pour L'Alpe d'Huez**

ACTUALITÉS • page 15



p. 2 à 4

Actualités

p. 5 à 7

> En visite chez nos amis allemands

p. 8

Actualités

> Remise de médaille à M. Jean-Claude Dys
> Vide-grenier du MIL
> Le CIEMG ouvre ses portes

p. 9

Journée de l'environnement des enfants

p. 10 et 11

Course du Bord de l'Aisne

p. 12 à 14

5^e édition de la Fête de la Moto

p. 15

Team Guignicourt Vallée de la Suippe
> Destination L'Alpe d'Huez

p. 16

US Guignicourt Football
> Les Féminines remportent la coupe de l'Aisne

p. 17

Environnement
> La bergeronnette printanière

p. 18 et 19

Annonces de manifestations

p. 20 à 23

Conseil municipal
> Réunion du 27/03/2019
> Réunion du 24/04/2019

PROCHAINE PARUTION : OCTOBRE 2019

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ
PAR LA MAIRIE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190)

Contactez-nous via le site web villeneuve-sur-aisne.fr

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Philippe Timmerman
Comité de rédaction : Philippe Beaumont, Philippe Éduin, Christine Fenaux, Frédéric Fostier, Noëlle Goulard, Ghislaine Pédurant, Gilles Schmit, Renée Thille et Alain Wehr.

Responsable de rédaction
et mise en page : Matthieu Germain

Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 1 500 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2019

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : US Guignicourt (1), Matthieu Germain (3), Roi Rouge (1), TGVS (1), page 2 : Michel Deharbe (1), Billard Club de Guignicourt (2), page 3 : Roi Rouge (4), page 4 : MIL (1), Michel Deharbe (1), APEJUI (1), Les Amis de l'Orgue de Guignicourt (1), pages 5 à 7 : Matthieu Germain (1), page 8 : Matthieu Germain (1), MIL (1), CIEMG (2), page 9 : Marjorie Lassaux (10), pages 10 et 11 : Matthieu Germain (1), Footing Loisir Guignicourtois (12), page 12 : Matthieu Germain (3), page 13 : Matthieu Germain (2), Raymond Meunier (1), Comité Foire (1), Jessica M. (1), page 14 : Matthieu Germain (3), Jessica M. (1), Comité Foire (4), page 15 : TGVS (1), Matthieu Germain (1), page 16 : US Guignicourt (1), page 17 : Alain Wehr (2), Pixabay (2), page 18 : TGVS (1), AlloCiné (2).

Comité Fêtes et Cérémonies

Repas de nos Anciens



Dimanche 7 avril, notre maire, Philippe Timmerman, et son conseil municipal accueillait les aînés de Guignicourt lors du traditionnel repas des Anciens. Après avoir rappelé tout le plaisir qu'il avait à recevoir les seniors de notre commune, Philippe Timmerman évoquait les projets communaux en cours puis rendait hommage à M^{me} Loppin, doyenne de l'assemblée, en lui offrant un bouquet de fleurs. Suivait un excellent repas ponctué par une animation musicale et dansante, assurée par Henri Sombret et son orchestre Trompétissimo. Leur prestation créait une ambiance très sympathique, réjouissant l'ensemble des participants.

Mais ce moment était surtout, pour tous les présents, l'occasion de se retrouver, de donner des nouvelles des familles respectives, de parler du passé mais aussi de l'avenir. C'était le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger, avec autant de discussions qui remplissaient la salle d'un sympathique brouhaha. Une agréable ambiance, faite de souvenirs communs et d'espoirs de se retrouver l'année prochaine. Rappelons que le doyen des Guignicourtois est M. Jacques Gauthier qui fêtera ses 100 ans en décembre 2020.

Billard Club de Guignicourt

Les bons résultats du club

Le club a récemment participé aux championnats de l'Aisne par équipe, ainsi qu'au championnat régional dames. Voici le palmarès des vainqueurs ci-dessous. À noter le titre de championne remporté par Cécile Bouillard au championnat régional dames. Félicitations au club !



Voici les champions de l'Aisne par équipe division 3. De gauche à droite : Michel Frison, François Hallier, André Choux et Jean-Luc Lançon.



Et ceux de la division 5 : Claude Thille, Cécile Bouillard, Francis Thiébaud, André Timmerman et Jacques Thille.

Merci

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que M^{mes} Clotilde Stroebel, Christine Volant et MM. Michel Deharbe et Raymond Meunier.

Roi Rouge Championnat de France du jeu d'échecs Jeunes 2019

C'est dans la cité des palmiers à Hyères, près de Toulon, que nos 3 qualifiés ont découvert le haut niveau dans chacune de leur catégorie. C'est la première fois que le Roi Rouge avait des qualifiés au championnat de France Jeunes qui était la 57^e édition.

Les 8 jours de ce championnat ont été l'occasion de baigner dans une douce folie échiquéenne avec 1 785 joueurs, plusieurs centaines d'entraîneurs et près de 3 000 accompagnateurs ! Les joueurs étaient répartis dans 14 tournois en fonction de l'âge et du sexe, ainsi que dans 2 opens. La ville était peinte aux couleurs échiquéennes et respirait les échecs.

Pour les catégories U12 jusqu'à U20, le championnat était sur 8 jours à raison d'une partie par jour sauf au 2^e jour où il y a eu 2 parties. Pour les catégories U8 et U10, le championnat a été plus court et a duré 5 jours, à raison de 2 parties par jour, sauf le dernier jour avec une seule partie.



Dans la catégorie U8, Arthur Gillet a gagné une partie par jour et a fini à une belle 43^e place sur 136 avec 5/9. Il a perdu ses parties en laissant à chaque fois une pièce en prise.

Le sentiment général a été résumé par Arthur qui, en parlant de ses adversaires, s'est exclamé : « Ils savent jouer ! » Le niveau des joueurs est élevé et chacun a dû se battre pour gagner chaque point. La crainte était que nos 3 repré-

sentants n'aient pas eu un niveau suffisant et qu'ils aient été ridicules. Cela n'a pas été le cas ! L'envie d'y retourner est très forte et le Roi Rouge travaille pour faire vivre à plus de joueurs l'ambiance d'un championnat de France Jeunes. Affaire à suivre en 2020...

QUALIFICATIONS

Pour se qualifier, il fallait passer par les championnats de l'Aisne puis de Picardie.

CHAMPIONNAT DE L'AISNE (20 et 21 octobre 2018)

Juliette gagne le titre de championne départementale contre sa seule rivale et termine à la 4^e place du tournoi benjamins sur 7 joueurs. Matthieu prend la 3^e place qualificative dans le tournoi poussins qui alignait 8 joueurs. Arthur est vice-champion dans la catégorie petits-poussins et se qualifie.

CHAMPIONNAT DE PICARDIE (du 4 au 6 janvier 2019)

Juliette gagne le titre de championne de Picardie en dominant sa seule et unique adversaire comme au championnat de l'Aisne. Matthieu réalise un superbe parcours et finit vice-champion devant les autres Axonais. Arthur est vice-champion derrière le champion de l'Aisne et perd le titre sur deux bêtises.

Contact : Philippe Beaumont - tél. 06 88 70 31 26

✉ pvbeaumont@wanadoo.fr - Site web : roi.rouge.clubeo.com



Dans la catégorie U14 F, Juliette Cagniard a joué chaque jour et a réalisé un parcours très prometteur malgré sa 71^e place sur 88 participantes avec 3/9. En effet, elle n'a été dominée que lors de deux parties. Sur ses autres parties perdues, elle a eu à chaque fois une possibilité nette de gagner.



Dans la catégorie U10, le bon départ de Matthieu Cagniard (1 victoire et 1 nulle lors des 2 premières parties) a ensuite été gâché par 4 défaites dues à des pièces en prise. Il finit le tournoi avec 1 victoire puis 2 défaites et termine à la 143^e place sur 155 avec 2,5/9.

Menneville Informations Loisirs

Chasse aux œufs



Une chasse aux œufs s'est déroulée sur le terrain de foot de Menneville pour une trentaine d'enfants le samedi 13 avril suite au passage des cloches de Pâques.

L'après-midi s'est terminée à la salle des fêtes, spécialement décorée, par un goûter et une distribution à chaque enfant des œufs ramassés. Un grand merci aux membres du MIL pour cette magnifique journée qui a enchanté grands et petits.

Syndicat d'Initiative de Guignicourt

Retour vers les années 80



Samedi 4 mai, le Syndicat d'Initiative organisait une soirée années 80. 180 convives se retrouvaient dans la salle des fêtes autour d'un succulent poulet basquaise, préparé par le traiteur Paëlla Andalouse, tandis que l'orchestre NFM Tour animait la soirée, entraînant les danseurs jusqu'à une heure avancée. Forts de ce succès, les organisateurs envisagent de reconduire cette manifestation l'année prochaine.

APEGUI

Baby Brocante

Sous une météo peu engageante, 35 exposants se sont réunis le 5 mai sous la Rotonde pour la 2^e édition de la baby brocante organisée par l'APEGUI.

Seuls les vêtements enfants, jeux, jouets, vélos, mobiliers, matériels de puériculture étaient en vente sur un linéaire de 150 m. La buvette et la petite restauration étaient assurées par l'association. Rappelons que le bénéfice de cette journée contribue au financement des sorties organisées par l'école, du CP au CM2. D'autres actions sont prévues cette année.



Les Amis de l'Orgue de Guignicourt

Concert Magnificat et Arioso

L'association Les Amis de l'Orgue de Guignicourt organisait deux concerts en l'église Saint Pierre.

Le 5 mai, Benjamin Steens (orgue), Laetitia Steens (violoncelle) interprétaient le Magnificat de J. S. Bach et le Stabat Mater de D. Scarlatti, accompagnés de l'ensemble vocal Zarlino, placé sous la direction de Nicolas Renaux. Ces œuvres étaient précédées du Salve Regina, interprété à l'orgue par son compositeur Philippe Hattat.

Le 16 juin, la quarantaine de musiciens de l'orchestre symphonique Arioso ravissait les mélomanes, avec des œuvres du grand répertoire. Le public a été ébahi par la virtuosité de la jeune violoncelle solo Caroline Dauchy dans l'interprétation des Variations sur un thème Rococo de Tchaïkovski.



Les Amis d'Illerrieden

En visite chez nos amis allemands

En juin 2016, l'association Les Amis d'Illerrieden recevait ses hôtes allemands pour un week-end festif et amical à Guignicourt, célébrant le 30^e anniversaire de leur amitié. Trois ans plus tard, les membres de l'association ont été reçus à leur tour à Illerrieden : l'échange a été mémorable, Clotilde Strœbel et Christine Volant nous en livrent le résumé...



Accueil par le bourgmestre Jens Kaiser, accompagné de la chorale.



ON N'A PAS ATTENDU 10 ANS POUR SE DONNER RENDEZ-VOUS !

Dès le vendredi 10 mai au matin, on assiste, sur le parking du collège, à un bien étrange chargement dans les soutes du car : deux gros objets bien enveloppés à l'abri des regards, des cartons... Rien de mystérieux mais seulement les préparatifs du départ vers l'Allemagne. Bonne ambiance dans le car conduit par le sympathique Martin !

Les enfants ont pris de quoi tenir durant tout le trajet : tablettes, jeux et bonbons. Nathalie et Cédric veillent avec bienveillance sur notre confort. Première halte à Metz : Matthieu nous offre un généreux apéritif pour son anniversaire passé et/ou à venir ! La deuxième pause de l'après-midi est un peu plus compliquée à faire car les aires d'autoroute, en ce vendredi après-midi, sont envahies par des centaines de camions arrêtés pour le week-end, et Martin doit faire des prouesses de virtuosité avec son car pour ressortir de l'aire de Pforzheim.

Nous arrivons à destination vers 18 h 30. Le village, rassemblé devant la mairie, près du « Maibaum » ou « arbre de mai », nous attend, autour du camion à bières : magnifique petit véhicule réfrigéré avec vitrine pour présenter toutes les sortes de bière et sodas à notre disposition. Chants, discours de bienvenue et verre de l'amitié accompagné de divers gâteaux salés et sucrés. Nous nous dispersons ensuite dans nos familles d'accueil pour y passer la première nuit.

SAMEDI 11 MAI 2019

La matinée est consacrée à la visite de Biberach an der Riß, petite ville médiévale située à une quarantaine de kilomètres d'Illerrieden. La cité, située sur les grandes routes marchandes était très florissante au Moyen Âge grâce à la culture du lin. Épargnée par les bombardements de la dernière guerre, elle a vu s'installer les industries pharmaceutiques Boehringer et les grues jaunes Liebherr.



L'imposant « Maibaum » (arbre de mai) prend place chaque année au pied de la mairie.

L'église Saint Martin sert aux deux cultes catholique et protestant. Des accords ont dû être passés entre les deux communautés religieuses afin de régler les horaires d'occupation de l'édifice religieux pour les messes et les dépenses de chauffage, d'électricité, d'entretien et même de cierges !

Après les visites guidées dans les deux langues, nous nous retrouvons dans le club house d'un gymnase pour déjeuner. Une heure de temps libre permet de faire ensuite quelques achats ou de poursuivre la visite de la ville. Nous rentrons dans les familles pour nous préparer à la soirée qui se déroule dans la grande salle de sports : l'Illertalhalle.

Animations diverses préparées par les associations locales : musique, danses, et un fabuleux mur d'ombres chinoises retraçant les événements marquants des 100 dernières années ; spectacle qui, en utilisant les corps et quelques accessoires,



Visite du centre de la ville médiévale de Biberach an der Riß

nous ont fait revivre des dates heureuses ou tragiques de notre histoire. Au cours du repas, discours des deux maires, Jens Kaiser et Philippe Timmerman, puis la commune de Guignicourt et le jumelage ont offert à nos amis allemands une « boîte à livres » garnie de quelques ouvrages, et une ruche, (vide bien sûr !), mais admirablement décorée par Louisette.

Si les ruches allemandes diffèrent des ruches françaises, les abeilles, elles, ne se préoccupent guère des frontières et livreront dans les années à venir, on l'espère, leur miel à nos amis.

DIMANCHE 12 MAI

C'est une cérémonie œcuménique, célébrée par le prêtre et le pasteur, qui nous rassemble dans la nouvelle église de la Sainte Croix. Sur un des murs est accrochée la réplique d'un vitrail de notre église, Saint Pierre, réalisée autrefois par Jacques Bahin et Jacques Germain.

En échange, la communauté religieuse d'Illerrieden avait offert une reproduction de leur croix, placée sur le pilier de droite qui entoure l'autel de Guignicourt. Textes liturgiques dans les deux langues et chants nous réunissent dans la même prière.

C'est au tour de l'association de tir de nous accueillir dans leur foyer, décoré de divers trophées et récompenses. On nous propose grillades et salades, avant le dessert orné des blasons de Guignicourt et d'Illerrieden. Le temps, pour La Cantilaisne, de chanter quelques airs bien connus de son répertoire, c'est déjà l'heure du départ. Bien sûr, on peut trouver que c'est un peu court, sur place, pour tant d'heures de transport, mais elles ont permis au groupe français de mieux se connaître, de voyager dans la bonne humeur, et sur place de vivre des échanges d'amitié chaleureux et de partager une réelle affection entre nos familles d'accueil.



À l'Illertalhalle, la soirée du samedi a débuté par le spectacle des « FunTastic-Kids »

Sur une bonne quarantaine de voyageurs, dont certaines familles étaient représentées par trois générations, une dizaine d'entre nous ont participé, dès le début, aux échanges avec Illerrieden. 33 ans ont passé ! Le jumelage avec, à sa tête, Cédric Guillemont et Nathalie Hagard, poursuit sa route avec une équipe renouvelée, rajeunie, enthousiaste et pleine d'idées nouvelles. Nous la remercions et la félicitons pour l'organisation parfaite de ce voyage.

La relève est assurée et de nombreux projets d'échanges entre jeunes devraient se concrétiser dans les années futures, pour que vivent la paix et l'amitié entre nos pays !



L'association remet à la municipalité d'Illerrieden 2 cadeaux : une ruche décorée et une boîte à livres (fabrication artisanale).



Pour inviter à la danse, les « Funny-Sticks » se font entendre !



Spectacle d'ombres chinoises par le groupe « Active 8 ».



Cérémonie œcuménique célébrée en l'église Sainte-Croix.



Dimanche midi, au Schützenheim (stand de tir), La Cantilaisne interprète quelques chants avant le départ.

VOUS AVEZ DIT JUMELAGE ?

Si le terme « jumelage » est reconnu sur le plan international, il est connu de tous les habitants par la dénomination du chemin inter-villages « Promenade d'Illerrieden ».

Le jumelage, c'est la rencontre de deux communes jumelles pour agir dans une perspective européenne. Mais aussi pour développer entre elles des liens d'amitié durable, scellés par une participation directe des citoyens. C'est un moyen d'initiation aux voyages, un espace d'échanges, d'expériences et d'opinions. Le jumelage, c'est l'histoire de femmes et d'hommes qui s'engagent pour faire vivre un petit morceau d'Europe et préparer les jeunes générations à prendre le relais. Chaque déplacement à Illerrieden est accompagné de joie, d'impatience et chaque séparation d'un peu d'émotion... en attendant la prochaine fois ! Ces week-ends ressemblent à un voyage de classe très gai. La barrière de la langue n'est pas un obstacle, elle motive plutôt. Même si on ne parle pas correctement allemand, l'essentiel est d'être compris de ses hôtes au quotidien... et l'anglais est toujours d'un grand secours pour tout le monde. La gestuelle reste bien sûr un moyen indispensable pour compléter la conversation.

Rejoignez-nous pour renforcer la coopération dans les domaines linguistique, sportif, culturel, musical, économique et numérique, de l'environnement aux autres loisirs. Au fil des années, les contacts et les visites privées contribuent à consolider et animer ces relations entre l'Allemagne et la France, entre Illerrieden et Guignicourt. Le jumelage vit naturellement par l'esprit de la jeunesse et le dynamisme de ses membres.

Contact : Nathalie Hagard - tél. 06 13 42 37 50

✉ lesamisdillerrieden@gmail.com

Section des ACPG-CATM-TOE

Remise de médaille à M. Jean-Claude Dys



Lors de la cérémonie du 8 mai, M. Guy Macadré, président de la section des ACPG-CATM-TOE a remis à M. Jean-Claude Dys la médaille des engagés volontaires.

Déjà titulaire des médailles de la Défense, de la Reconnaissance de la Nation et de la Croix du combattant, M. Dys a fait partie du détachement d'assistance opérationnelle au sein de l'armée tchadienne, durant le conflit qui a affecté ce pays en 1984.

Menneville Informations Loisirs

Vide-grenier du dimanche 12 mai



Près de 80 Mennevillois s'étaient donné rendez-vous dimanche 12 mai 2019, pour la brocante annuelle organisée par le MIL. Sous une météo relativement clémente, les chineurs ont parcouru les rues du centre à la recherche de la perle rare. De son côté le MIL assurait la restauration dans le célèbre barnum...

Centre Intercommunal d'Éducation Musicale de Guignicourt

Le CIEMG ouvre ses portes

Beau succès pour cette première édition de la journée portes ouvertes du CIEMG, ce dimanche 19 mai. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir et essayer les nombreux instruments présentés par les professeurs et assister à plusieurs concerts, le tout dans une ambiance festive. Une expérience à renouveler l'année prochaine.



École primaire

Journée de l'environnement des enfants

Consacré aux oiseaux, le thème de l'édition 2019 de la journée de l'environnement s'est articulé en deux concours, autour d'un élément central : les nichoirs pour oiseaux. La fabrication d'un nichoir était proposée aux élèves de maternelles alors que les élèves des classes élémentaires étaient sollicités pour un dessin.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les activités proposées aux enfants ont été réparties sur une demi-journée par niveau. Animés par Les Savants Fous, deux ateliers de fabrication ont été proposés aux enfants. Le matin, les maternelles ont participé à un atelier de fabrication de boules de graines pour nourrir les oiseaux. L'après-midi, les élèves des classes élémentaires participaient à un atelier de fabrication d'un appeau pour imiter le chant des oiseaux. Ces ateliers se terminaient autour d'un goûter offert par la municipalité.

CONCOURS DE DESSINS ET NICHOIRS

Les enfants devaient tenter, par leurs techniques de fabrication ou de dessin, de respecter le plus possible l'environnement et l'habitat des oiseaux, en utilisant par exemple des matériaux naturels et/ou de récupération. Le jury constitué de M^{mes} Ghislaine Pédurant, Sophie Quaouza, Marjorie Lassaulx et de M. Gérard Cointe s'est réuni le 15 mai pour départager les 202 participants aux concours : 110 en maternelle et 92 en élémentaire.

Podium des classes de maternelle

- 1^{er} prix : Amaury Lempereur (MS) n°1
- 2^e prix : Romane Durieux (GS) n°2
- 3^e prix : Eliott Bayen (PS) n°3

Podium des classes élémentaires

- 1^{er} prix : Inès Rhamraoui (CE2) n°4
- 2^e prix : Quentin Foirien (CE1) n°5
- 3^e prix : Léo Deligny (CP) n°6

À titre exceptionnel, le jury a délivré un prix spécial pour l'originalité de la réalisation du nichoir et de son dessin à :

- Apolline Lefèvre-Évrard (PS) n°7
- Alexis Bouthelou (CM1) n°8

Par catégorie, ont été récompensés Erwann Flageul - CM1 (n°9) et Manon Lecoq - CM2 (n°10). Pour le premier prix obtenu dans les classes de chaque niveau, la classe de M^{mes} Boncler et Payen remporte un bon d'achat de 100 €, ainsi que celle de M^{me} Bisteur. Félicitations à tous !



Course du bord de l'Aisne

Nouveau parcours villeneuvois



Dimanche 19 mai, le Footing Loisir Guignicourtois et Laonnois, association de course à pied de Villeneuve-sur-Aisne, organisait la 21^e édition des 10 km du bord de l'Aisne. Tous les adhérents et bien d'autres bénévoles ont été mobilisés pour cette manifestation dont la parcours a été modifié en profondeur.

Après 20 années sans modification profonde, la course du bord de l'Aisne s'est offert un nouveau parcours. L'ancien qui proposait 4 boucles dans la commune de Guignicourt était, certes, apprécié de nombreux coureurs pour son côté atypique, bucolique mais il était réputé aussi difficile et éprouvant, ne laissant guère la possibilité aux meilleurs de réaliser les performances et aux amateurs d'y trouver du plaisir si leur préparation n'avait pas été optimale.

Dans une volonté de rendre accessible à tous cette course et profitant du soutien de la commune nouvelle, le comité directeur du Footing Loisir Guignicourtois et Laonnois a pu offrir un parcours constitué d'une seule boucle de 10 km, chose assez rare dans notre région. Un parcours mesuré officiellement, le 18 mai 2019, par un juge de la Fédération Française d'Athlétisme. Il emprunte dorénavant la route départementale entre Guignicourt et Menneville, avec un retour par la promenade d'Illerrieden. Un défi de taille pour les organisateurs de la course qui ont dû, en un temps record, avant la course, installer près de 200 barrières sur le circuit pour guider et surtout mettre en sécurité les coureurs. Plus de 200 coureurs ont donc pris le départ, de nombreux habitués mais aussi beaucoup de coureurs qui, curieux de découvrir ce nouveau parcours avaient choisi la course du bord de l'Aisne plutôt que l'une des nombreuses autres courses du week-end. À l'arrivée, le travail du comité directeur et des nombreux bénévoles (plus de 50) a été largement récompensé par tous les commentaires des coureurs satisfaits de l'accueil, des récompenses (permises par les donateurs), de l'ambiance



de la course mais aussi par le parcours. Certes, cette longue ligne droite vers Menneville avait pu effrayer, sur la carte, de nombreux coureurs mais heureusement, proposée en début de course, elle fut finalement « avalée » sans difficulté par tous les concurrents. Quelques heures après l'arrivée des coureurs, tous les organisateurs, bénévoles et sponsors ont pu se retrouver autour d'un barbecue et verre de l'amitié, clôturant les 6 mois de préparation de cette manifestation mais aussi pour commencer à préparer la nouvelle avec de nouvelles surprises, notamment pour les spectateurs qui seront mis à l'honneur.



Alexandre Purnelle (à gauche) et Christopher Gérard, respectivement 1^{er} et 2^e de la course ont rapidement creusé l'écart

LES RÉSULTATS

Pour la deuxième année consécutive, les deux coureurs de l'EFSRA, Christopher Gérard et Alexandre Purnelle se sont partagé, chez les hommes, les deux premières places du podium mais dans un ordre différent. Franchissant ensemble la ligne d'arrivée, c'est grâce à sa puce de chronométrage qu'Alexandre Purnelle a pris la première place en 33 min 23 sec. La troisième sera occupée par Alexandre Ripoll (première participation aux 10 km du bord de l'Aisne) en 35 min 22 sec.

Du côté des féminines, la victoire reviendra à Dorothée Hendrick, une coureuse non licenciée tout comme Isabelle Roussel, 2^e, qui parcourront les 10 km, respectivement, en 42 min 23 sec et 44 min 06 sec. La troisième place du podium sera occupée par Karen Fleury, du club de l'AC Bucy-lès-Pierrepont, un club entraîné, comme le Footing Loisir Guignicourtois, par Ali Saddedine. Deux de leurs athlètes finiront d'ailleurs dans les 10 premières places du classement masculin. Du côté des Villeneuvois, Philippe Schaff montera sur le podium. En occupant la 18^e place en 40 min 36 sec, il a été le coureur le plus rapide de notre commune nouvelle.

On notera, par ailleurs, la très bonne représentation des coureurs du club. 11 d'entre eux ont, en effet, pris le départ de cette course : David Lestuzzi (section laonnoise - 39 min 50 sec), Frédéric Nogas (42 min 47 sec), Mickaël Votte (43 min 35 sec), Christophe Berriot (46 min 27 sec), Cyrille Mascaret (section laonnoise - 46 min 27 sec), Jonathan Lefèvre (49 min 17 sec), Anne-Laure Vandenhove (section laonnoise - 56 min 23 sec), Tanguy Corbizet (58 min 34 sec), Mahdia Aït Khelifa (section laonnoise - 58 min 35 sec), Sophie Lefèvre et Pierre Van Meenen (1 h 08 min 53 sec).



Si vous souhaitez apprendre à courir ou vous préparer pour votre prochaine compétition et profiter d'un entraînement réservé jusqu'ici aux athlètes de haut niveau ! N'hésitez à venir courir avec le club :

- les mardis et jeudis à 19 h devant la gendarmerie ;
- les dimanches à 9 h au gymnase de Guignicourt.

INFORMATIONS

✉ footingloisirguignicourtois@gmail.com

Site web : <http://couriraguignicourt.fr>

Téléphone : 06 31 20 67 36

CLASSEMENT FÉMININ

1 ^{re}	Dorothée Hendrick	42 min 43 sec
2 ^e	Isabelle Roussel	44 min 06 sec
3 ^e	Karen Fleury.....	45 min 28 sec
4 ^e	Angélique Diem	45 min 57 sec
5 ^e	Katalin Trannin.....	47 min 13 sec
6 ^e	Cécile Michaux	47 min 27 sec
7 ^e	Isabelle Chollier	49 min 36 sec
8 ^e	Amandine Lempereur.....	51 min 08 sec
9 ^e	Magalie Sagot.....	51 min 42 sec
10 ^e	Anne Libert	51 min 51 sec

CLASSEMENT MASCULIN

1 ^{er}	Alexandre Purnelle	33 min 32 sec
2 ^e	Christopher Gérard.....	33 min 33 sec
3 ^e	Alexandre Ripoll	35 min 22 sec
4 ^e	Laurent Richard	35 min 48 sec
5 ^e	Clément Thominet	36 min 07 sec
6 ^e	Guillaume Fleury.....	36 min 36 sec
7 ^e	Sébastien Colombe.....	37 min 51 sec
8 ^e	Pascal Pietrement	38 min 49 sec
9 ^e	Thomas Guyot	38 min 50 sec
10 ^e	Julien Picart.....	38 min 52 sec

5^e édition de la Fête de la moto Un rendez-vous devenu incontournable



Tous les deux ans, Guignicourt devient, le temps d'un week-end, le lieu de rendez-vous incontournable des motards. Concoctée durant de longs mois, l'organisation bien rodée de cette fête accueille sur l'esplanade un large public : les passionnés bien sûr, mais aussi les amateurs de sensations fortes, les familles, les curieux... Affichant l'ambition de séduire tous les publics, le Comité Foire a réussi son pari !

Sous une météo capricieuse, la fête de la moto, comme à son habitude, débutait le samedi par son rallye découverte : 70 équipages aidés d'un roadbook se lancèrent pour 92 km sur nos routes de campagne en traversant 23 de nos villages pour y découvrir de beaux endroits, mais aussi trouver des énigmes, des jeux et des checkpoint sur le parcours afin de cumuler le plus grand nombre possible de points et d'établir un classement. Un goûter a été offert sur le site de l'abbaye de Vauclair et les cinquante premiers ont été récompensés par de nombreux lots. À noter la participation de Benoît Dessaint (Safran Axonais de Berrieux), de Béatrice Vautier (Chèvrerie du Fort de Bruyères), du bar restaurant (Le Poilu) et de Monsieur le Maire de Parfon-

dru. Un grand merci à eux pour leur gentillesse et collaboration à notre rallye.

Dans le même temps, sur l'esplanade Jean Thouraud, les visiteurs pouvaient découvrir des spectacles de trial free-style proposés par Made2Ride et du stunt proposé par le Team Stunters Ride. Plus tard dans la soirée, un concert du groupe Nonolite et les Psycho Potes avait lieu. À savoir que le chanteur du groupe, Arnaud est originaire de Guignicourt. Pour clôturer cette première journée, les Made2Ride étaient de retour pour un show de trial freestyle en nocturne devant une foule encore nombreuse malgré l'heure tardive.

Une partie de l'équipe des organisateurs, chargée d'accueillir les équipages motards participant au rallye du samedi après-midi.



Quelques averses ont copieusement arrosé la fête ! Abrité sous le barnum, le Comité Foire s'est affairé à restaurer le public.



Dimanche matin, cette fois sous un soleil magnifique, la journée commença par la traditionnelle balade. Plus de 500 motos étaient au départ pour un circuit d'environ 55 km. Sécurisée par 25 motards bénévoles, la balade s'est déroulée sans incident ; à noter qu'une moto a été dépannée par le camion balai. De retour sur place, les festivités ont continué de plus belle avec encore du trial freestyle et du stunt.

Une tombola avait été organisée tout au long du week-end avec, dans les premiers lots à gagner, 3 codes de la route offerts par l'auto-école Phile de Guignicourt.

Plus de 70 exposants étaient présents tout au long du week-end. On notait la participation de nombreux concessionnaires motos, des équipementiers, le banc de puissance de Fabrice Auger, un tatoueur de Valenciennes, des mini-quads pour nos petites têtes blondes ainsi qu'un manège, la Sécurité Routière ainsi que la FFMCO2. Pour la première fois depuis 2011, pour les amateurs de belles mécaniques, des baptêmes de Ferrari et Lamborghini étaient organisés.

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir l'écrivain Sylvain Pierron, venu d'Amiens pour dédicacer son livre « Enfourche tes rêves ». Cinq points de restauration et une buvette étaient à disposition du public.

Le président M. Gérald Cointe et le bureau du Comité Foire remercient la municipalité, les employés communaux pour leur participation, tous les bénévoles, les motards, les sponsors, les exposants qui ont œuvré pour que cette 5^e fête de la moto soit une totale réussite !



On arrive parfois de loin ... Ces deux participants sont venus de Grande-Bretagne et de la Drôme, parcourant chacun plus de 600 km pour rejoindre l'évènement !





Team Guignicourt Vallée de la Suippe Cap sur les destinations lointaines !



Halte à Le Bourg-d'Oisans pour Stéphane, Francis, Thierry, Christian, Adolphe, Janot, Yann, Lionel et Ouided - Émilie et Michel assurent la logistique.

Le 29 mai, sept coureurs du TGVS ont pris de départ de Guignicourt pour rejoindre, au cours d'un périple de cinq jours, les sommets de L'Alpe d'Huez. Assistés d'une caravane de trois véhicules, ils ont accompli un bien joli, mais aussi, très ambitieux défi ! Voici un résumé de leur exploit.

1^{re} ÉTAPE : GUIGNICOURT-TROYES

Traversée de la Montagne de Reims et des vignobles marnais - Plaines céréalières de Champagne, longs faux-plats balayés par un vent défavorable - Traversée de Troyes, hébergement au Centre Sportif de l'Aube. Total 170 km et 26,6 km/h de moyenne.

2^e ÉTAPE : TROYES-BLAISY-BAS

Même paysage que sur la fin de la 1^{re} étape puis fin de parcours accidenté en Côte-d'Or - Arrivée à Blaisy-Bas, près de Dijon - Total 132 km, même moyenne que la veille.

3^e ÉTAPE : BLAISY-BAS – BOURG EN BRESSE

Un 8^e participant rejoint l'équipe - 25 premiers km très accidentés, puis traversée du vignoble bourguignon et longues lignes droites pour rouleurs jusqu'à Bourg - Forte chaleur - Total 154 km et 27,6 km/h de moyenne

4^e ÉTAPE : BOURG EN BRESSE – GRENOBLE

Contreforts des Alpes, traversée du Massif de la Chartreuse par le Col de Bauchet pour basculer sur Viroin - Forte chaleur - Total 145 km et 26 km/h de moyenne

5^e ÉTAPE GRENOBLE – ALPE D'HUEZ

45 km de faux plat montant jusqu'au pied de L'Alpe - Montée mythique avec ses 21 virages, lieu de bagarre sur le Tour de France - 2 des 3 accompagnateurs (dont une féminine) ont gravi avec nous L'Alpe, 12 km d'effort et plus de 1 000 mètres de dénivelé - Total 90 km

Au total, l'équipe a parcouru près de 700 km, tout le monde est arrivé à bon port, une belle solidarité collective et une assistance appréciée - 1 chute sans gravité et 3 crevaisons

Le club n'en reste pas là, déjà le prochain rendez-vous est fixé en juillet pour l'escalade de La Planche des Belles Filles (Haute-Saône) qui sera l'arrivée de la 6^e étape du Tour de France 2019.

De plus, Christian Gentilhomme va de nouveau participer au Paris-Brest-Paris, à partir du 18 août. Préalablement à sa participation à cette course de 1200 km, il vient de terminer les sélections avec un parcours de 600 km accomplis en 34 heures. Nous lui souhaitons courage et succès pour réaliser cet exploit !

Sept coureurs du TGVS ont pris le départ de Guignicourt mercredi 29 mai pour L'Alpe d'Huez. Ils ont été accompagnés par quelques membres du club sur le début de la première étape.



US Guignicourt Football

La première édition de la coupe de l'Aisne Féminines attribuée à l'USG



C'est suite à cette belle victoire contre Soissons 7 à 2 que les féminines de Guignicourt concluent cette saison avec le titre de championne à la clé.

En effet nos féminines terminent 1^{res} de leurs championnat en étant invaincues et avec la meilleure défense (6 buts encaissés) et la meilleure attaque (35 buts). Mais au-delà des statistiques, cette saison fut marquée par une très bonne qualité de jeu développée ainsi que du sérieux tout au long de ce championnat. C'est portée par ces mêmes qualités que l'équipe remporte de manière historique la première édition de la Coupe de l'Aisne Féminines en foot à 8, en s'imposant 6 buts à 0 en finale contre Anizy. Pour l'occasion plus d'une centaine de supporters guignicourtois avait fait le déplacement à Ribemont.

Et pour ce faire, l'équipe de Guignicourt a réalisé un grand parcours en éliminant deux clubs évoluant à des échelons supérieurs à savoir Saint-Quentin-Gauchy et Saint-Quentin en demi-finale, rendant encore plus savoureuse la fin de saison. Ces résultats et ce parcours sont la récompense d'une saison de travail et d'investissements à la fois de l'équipe, mais aussi du club et de ses bénévoles sans que ces résultats ne seraient pas possibles.

Jérôme Voirin, entraîneur des féminines

Par ailleurs, suite à l'effet coupe du monde, et aux matchs qui se déroulent au stade Auguste Delaune à Reims, nous avons jugé qu'il serait sympa de pouvoir emmener l'ensemble des féminines, ainsi que les femmes bénévoles du club, voir un match.



Pour cela, depuis novembre 2018, nous avons mis en place, lors de différents rassemblements de l'US Guignicourt, une vente de crêpes. Celle-ci nous a permis de récolter assez d'argent afin de pouvoir acheter 40 billets pour le match États-Unis - Thaïlande qui s'est déroulé mardi 11 juin à 21 h. Le but de cette action est de pouvoir inclure les féminines dans la vie du club, mais également dans le but de construire une équipe U13, en plus d'une équipe U11 pour la saison 2019-2020.

Manon Ducatillon et Brenda Bigot

RETROUVEZ LE DÉTAIL DES TOURNIS ET TOUTES
LES INFOS SUR LE SITE OFFICIEL DU CLUB

us-guignicourt-football.footeo.com

UN VILLAGE, UN CLUB, UN PROJET.

La bergeronnette printanière

Vous qui vous promenez sur les chemins agricoles de notre terroir, vous avez sans doute vu et entendu de nombreux oiseaux. Délivrant un petit cri bref et régulier ou un chant rythmé qui semble interminable, ils accompagnent nos pérégrinations champêtres. Mais, qui sont-ils ? Nous allons vous présenter l'un d'entre eux, facile à identifier.

À partir de mai, vous verrez, souvent, un petit oiseau voleter devant vous, sur le chemin, ou au ras des cultures. C'est la bergeronnette printanière (*Motacilla flava*).

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

C'est un petit oiseau svelte à queue longue et bordée de blanc, au dessous jaune vif de la poitrine au bas-ventre, et au dos verdâtre. Sa tête est gris-bleuté avec un sourcil blanc. Sa gorge est blanche ou jaune. Les ailes présentent deux barres blanchâtres. La femelle est un peu plus terne, jaune moins vif dessous, la tête et le dos plus beiges, mais toujours un net sourcil pâle et les deux barres pâles aux ailes.

Vous l'observerez marchant énergiquement au sol, hochant la queue ou se perchant en hauteur, au sommet des épis de céréales, des fleurs de colza ou des hautes herbes.

Lors de son envol, elle pousse un cri caractéristique et explosif, aigu : « tsfii ». Très visible par nature, son cri explosif aide encore plus à la repérer.

Les couples défendent un petit territoire où est construit le nid, en plein champ ou en bordure de ceux-ci.

Elle est normalement commune des zones humides et des friches, mais se retrouve également en expansion dans les terres cultivées de l'ouest, du centre et de l'est de la France, d'où sa présence sur notre territoire.

Migratrice, elle passe l'hiver au sud du Sahara. Elle ne mange que des insectes, capturés au sol et en vol.

Selon les saisons, vous pourrez observer beaucoup d'autres oiseaux. De la perdrix grise à nos merles communs, des étourneaux sansonnets à la fauvette à tête noire, de l'hirondelle au pigeon ramier, du canard Tadorne au busard Saint-Martin, nombreuses sont les espèces présentes sur notre territoire.

Pendant vos randonnées, observez et écoutez ! Vous verrez que nos campagnes ne sont pas si dépeuplées que cela.





SORTIE ÉTÉ 2019 LONDRES SAMEDI 24 Août 2019

Rdv le samedi 24 Août 2019, à 4h sur la place de la mairie à Menneville.

Arrivée à Londres vers 10h.

JOURNÉE LIBRE SUR PLACE

Retour à Menneville vers minuit.

Tarif habitants de **MENNEVILLE**
(quel que soit l'âge, place assise obligatoire)

50€

Extérieurs : 60€

PLACES LIMITÉES !!



Coupon réponse **Londres** à déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres de la mairie de

Menneville avant le 2 Août 2019

NOMS/PRENOMS des voyageurs :

ADRESSE :

TEL : **MAIL** :

INDISPENSABLE !! TOUS LES VOYAGEURS DEVRONT AVOIR UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ (CNI OU PASSEPORT)

RÈGLEMENT : Habitants Menneville X 50€ =

Extérieurs X 60€ = **TOTAL** =

(Règlement par chèque à libeller à l'ordre du MIL)



COURSE CYCLISTE - GUIGNICOURT (02)

DÉPART
DES 3ÈMES
CATÉGORIES

14H00

15 AOÛT 2019

DÉPART ET ARRIVÉE
RUE DE SAINT-QUENTIN
À GUIGNICOURT

CIRCUIT DE 1,5 KM

DÉPART
DES GRANDS
SPORTIFS

16H00

UNE ORGANISATION :

TEAM GUIGNICOURT VALLÉE DE LA SUIPPE

☎ 06.16.31.77.26

📄 <https://www.facebook.com/tgv902/>

✉ calain51@orange.fr



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



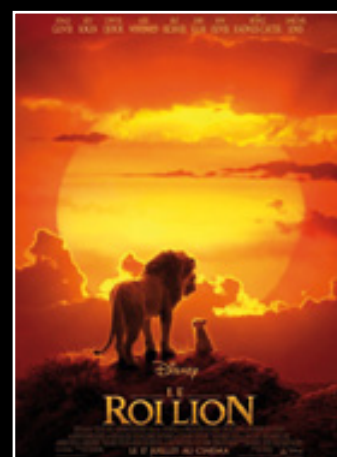
Éviter les efforts
physiques

Prochainement à la salle des fêtes de Guignicourt



IBIZA

**Mardi 10 septembre
à 20 h**



LE ROI LION

**Mercredi 11 septembre
à 15 h**

(sous réserve de modification)

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



TARIF ADULTES : 5,50 € / RÉDUIT : 3,50 €

Séances organisées par la commune de Villeneuve-sur-Aisne
avec la participation de la fédération des MJC de l'Aisne



Fête des associations & marché des producteurs locaux

**MUSIQUE
CULTURE
SPORT
LOISIRS...**

STANDS
Associations
Producteurs locaux
Animations...

DÉMONSTRATIONS SPORTIVES
jeux en bois...
cadeaux

7 SEPTEMBRE 2019 DE 14H À 17H
LIESSE-NOTRE-DAME et VILLENEUVE-SUR-AISNE

Inscription et renseignements sur le site www.cc-champagnepicarde.fr
Facebook - www.facebook.com/champagnepicarde



**Gospel Time
& the Bill's Brothers Band**

Negros Spirituals - Soul Blues

Happy day's
Five blind of Alabama
Michele David

GUIGNICOURT (02)
ENTRÉE : 10 € / gratuit moins de 18 ans

Samedi 28 septembre 2019
à 20h30 en l'église Saint Pierre

Réservez vos places sur orgue-guignicourt.fr




GUIGNICOURT

Dimanche 15 septembre 2019

BROCANTE

VIDE GRENIER

Esplanade Jean Thouraud - de 6 h à 18 h

6 € les 3 mètres - Buvette et restauration
Réservations : si02gui@orange.fr - tél. 03 23 25 98 86
PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

✂

BROCANTE

Vide grenier

Dimanche 15 septembre 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper ou à recopier sur papier libre
et à retourner avec votre règlement adressé à :

**SYNDICAT D'INITIATIVE - MAIRIE ou 1 bis rue des Fermes
GUIGNICOURT - 02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

Nombre d'emplacement(s) à 6 € / 3 m : _____

Électricité (tarif 7 €) ☐ OUI ☐ NON

Montant total de votre règlement : _____ €

N° RC pour les professionnels / N° CNI pour particuliers _____

Titre délivré le ____ / ____ / ____ par _____

Joindre obligatoirement votre règlement avec la réservation.
Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué par courrier.

Réunion du 27 mars 2019

BUDGET COMMUNAL

■ Comptes de gestion 2018

Le conseil prend connaissance de la situation des budgets suivants :

- budgets principaux des communes de Guignicourt et Menneville ;
- budgets annexes assainissements de Guignicourt et Menneville ;
- budget annexe camping ;
- budget annexe pôle d'activités ;
- budgets annexes lotissements de Guignicourt et Menneville.

Pour chacun des budgets précités, le conseil examine le budget primitif de l'année 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer et l'état des restes à recouvrer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, le conseil municipal déclare que chacun des comptes de gestion n'appelle, ni observation, ni réserve, et dit que la reprise des résultats a été réalisée de manière anticipée lors du vote du budget primitif 2019.

■ Comptes administratifs 2018

Le conseil municipal a :

- voté les comptes administratifs 2018 des communes, du service assainissement, du camping, du pôle d'activités et des lotissements ;

COMPTES ADMINISTRATIFS	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE
PRINCIPAL (Guignicourt)	-751 655,91	1 515 030,88	763 374,97
PRINCIPAL (Menneville)	-119 540,00	101 366,15	-18 173,85
ASSAINISSEMENT (Guignicourt)	-9 634,49	117 571,08	116 821,23
ASSAINISSEMENT (Menneville)	9 680,01	64 506,00	74 186,01
CAMPING (Guignicourt)	14 264,78	2 775,92	17 040,70
LOTISSEMENT (Guignicourt)	0,00	0,00	0,00
LOTISSEMENT (Menneville)	364 975,76	43 336,60	408 312,36
PÔLE D'ACTIVITÉS (Guignicourt)	-1 207,25	1 207,25	0,00

CONSULTATION DES COMPTES-RENDUS

Cette rubrique retranscrit un condensé des principales décisions. Le compte-rendu sommaire des séances du conseil municipal est disponible en mairie et mis en ligne sur le site web de la commune

www.villeneuve-sur-aisne.fr

- procédé à l'affectation définitive des résultats 2018 ;

BUDGETS	SOLDE FONCTIONNEMENT	SOLDE INVESTISSEMENT
PRINCIPAL (Villeneuve-sur-Aisne)	1 616 397,03€	- 871 195,91€
ASSAINISSEMENT (Guignicourt)	117 571,08€	-9 634,49€
ASSAINISSEMENT (Menneville)	64 506,00€	9 680,01€
CAMPING (Guignicourt)	2 775,92€	14 264,78€
LOTISSEMENT (Guignicourt) ⁽¹⁾	-	-
LOTISSEMENT (Menneville)	43 336,60€	364 975,76€
PÔLE D'ACTIVITÉS (Guignicourt) ⁽¹⁾	1 207,25€	- 1 207,25€

⁽¹⁾ Ce budget annexe ayant été dissout au 31/12/2018, l'affectation du résultat n'est pas nécessaire.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le maire expose au conseil municipal les raisons qui imposent le recours à une décision modificative sur le budget communal, à savoir qu'il est nécessaire d'ajuster certaines dépenses au sein de la section d'investissement du budget principal en fonction de l'évolution du montant prévisionnel et du calendrier de mise en œuvre des projets de la commune. Les principales décisions modificatives adoptées par le conseil municipal concernent : la réfection d'un logement communal, le city-stade, des travaux à l'église Saint-Pierre (parafoudre), la réalisation d'un diagnostic thermique de la mairie de Guignicourt, des admissions en non-valeur, des prestations de service à l'Agence de l'Eau, de la maîtrise d'œuvre et des travaux de rénovation d'assainissement au pôle d'activités.

CARTE ACHAT PUBLIC

L'assemblée est informée sur le principe de la carte achat public qui est de déléguer aux utilisateurs l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs référencés les commandes de biens et de services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement, offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de doter la commune de Villeneuve-sur-Aisne de cette solution de paiement des fournisseurs pour une durée de 1 an, prorogeable 2 fois par tacite reconduction.

INDEMNITÉS DE FONCTIONS

Considérant la demande de M. Patrick Bartels, maire délégué de Menneville, de reverser à la commune 30 % de ses indemnités de fonction, le conseil décide de porter l'indemnité à 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, étant précisé que l'intéressé reversera à la commune 30 % de ses indemnités de fonction. Les dispositions initiales de la délibération n°2019-005 du 09/01/2019 demeurent inchangées.

ÉCOQUARTIER

Dans le cadre d'acquisitions foncières et travaux d'aménagement de la ZAC écoquartier à Guignicourt, le conseil municipal décide d'accorder la garantie de la commune de Villeneuve-sur-Aisne à la Société d'Équipement du Département de l'Aisne (SEDA) pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre de l'emprunt contracté auprès du Crédit coopératif, selon les modalités suivantes :

- montant de l'emprunt : 1 600 000 €

- durée : 10 ans dont 12 mois de phase de mobilisation des fonds
- taux fixe : 1,35%
- frais de dossiers : 0,20%
- souscription parts sociales : 0,50% du montant du prêt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

■ Attributions de compensation

Le conseil municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution de compensation librement révisée pour 2019 pour un montant de 47 476 €.

■ Délégués communautaires

La désignation d'un conseiller communautaire suppléant n'étant prévue que pour les communes qui ne bénéficient que d'un seul siège, le conseil prend acte et décide que les conseillers communautaires sortants des communes historiques de Guignicourt et Menneville sont reconduits dans leur mandat, à l'exception de M. Laurent Jacquemard, initialement suppléant de M. Patrick Bartels.

ADICA

Le 04/06/2012, l'assemblée départementale a adopté le principe de la création d'une Agence départementale d'ingénierie pour les collectivités dans les domaines de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en voirie et bâtiment, de la maîtrise d'œuvre en voirie et de l'assistance technique, administrative, juridique et financière (ADICA). La commune de Guignicourt étant adhérente de cette structure jusqu'à son regroupement en commune nouvelle, le maire propose au conseil d'y adhérer de nouveau.

Le conseil municipal décide l'adhésion dont le montant de la cotisation annuelle est de 0,60 €/hab avec un minimum de 200 €/an et un maximum de 2 000 €/an.

USEDA

Le maire informe le conseil qu'il convient de désigner les délégués titulaires et les délégués suppléants de la commune nouvelle auprès de l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne). Suite à la modification des statuts de l'USEDA, la commune nouvelle ne dispose que de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'élection à main levée et désigne MM. Patrick Bartels (titulaire), Laurent Jacquemard (suppléant), Joël Douget (titulaire) et Gérald Cointe (suppléant).

PERSONNEL COMMUNAL

■ Tableau des effectifs

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (4 h), un poste d'adjoint administratif occasionnel à temps non complet (6 h) et de supprimer au 01/05/2019 un poste d'adjoint technique territorial occasionnel à temps non complet (4 h), le conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

■ Contrats d'assuranceS CNRACL / IRCANTEC

Le maire expose à l'assemblée la nécessité de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires pour les agents affiliés à la CNRACL et IRCANTEC, suite à la fusion en commune nouvelle. La gestion des contrats est examinée et adoptée par le conseil municipal.

Taux d'imposition

La date limite de vote des budgets et des taux locaux est fixée au 15 avril. La notification de ces délibérations aux services fiscaux doit intervenir pour le 15 avril au plus tard en vue de la mise en recouvrement des impositions la même année. Par ailleurs, la date limite de notification des taux et produits et de vote du budget est reportée au 30 avril l'année de renouvellement de l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou de l'EPCI.

Les communes votent les taux de taxe d'habitation (TH), de taxe foncière

sur les propriétés non bâties (TFPNB), de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et, lorsqu'elles ne sont pas membres d'un EPCI à fiscalité professionnelle unique, celui de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

L'état de notification n° 1 259 COM des bases d'imposition prévisionnelles des quatre taxes directes locales pour 2019 est pré-rempli par les services fiscaux. Il est communiqué par voie dématérialisée à la mairie par les services de la direction générale des finances publiques. Les services municipaux ont à charge de compléter cet état, après fixation, par le conseil municipal, du produit fiscal attendu pour 2019 des quatre taxes directes locales.

Compte tenu des éléments adressés par les services fiscaux, le conseil municipal décide de conserver les taux d'imposition respectivement votés par les communes de Guignicourt et de Menneville en 2018 :

■ GUIGNICOURT

- taxe d'habitation	20,37 %
- foncier bâti	15,91 %
- foncier non bâti	23,93 %

■ MENNEVILLE

- taxe d'habitation	18,68 %
- foncier bâti	11,25 %
- foncier non bâti	17,47 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la Loi de finances.

QUESTIONS DIVERSES

Un point a été fait sur l'avancement des dossiers suivants : maison de santé, éco-quartier, élections européennes et projets communaux.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
 Bénéficiez de L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence. Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

www.facebook.com/ministereinterieur
 @Polic_Beauvais

Réunion du 24 avril 2019

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le maire expose au conseil municipal les raisons qui imposent le recours à une décision modificative sur le budget communal, à savoir qu'il est nécessaire d'ajuster certaines dépenses au sein de la section d'investissement d'un budget en fonction de l'évolution du montant prévisionnel et du calendrier de mise en œuvre des projets de la commune. Les principales décisions modificatives adoptées par le conseil municipal sont nécessitées par l'ajustement du chapitre 022 (dépenses imprévues au sein de la section de fonctionnement du budget annexe camping), afin que le montant dédié ne dépasse pas 7,5 % des charges réelles de fonctionnement inscrites sur l'exercice 2019, la réfection de logements communaux et la vidéoprotection.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention établis au titre de l'année 2019 ont été examinés par la commission vie associative, puis par le conseil municipal. Le conseil décide d'accorder les subventions aux associations et coopératives scolaires au titre de l'exercice 2019 selon le tableau joint à la délibération.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le maire rappelle à l'assemblée le tarif actuel de 6,37 € par enfant et par jour. À la rentrée 2019, la livraison des repas restera assurée par le même prestataire et les conditions d'organisation ne changeront pas. Le tarif couvre le prix du repas ainsi que la garderie méridienne. En revanche, ce tarif ne permet pas de couvrir le coût de revient de ce service, qui est en augmentation. Aussi, le conseil fixe le prix du repas à 6,57 €.

Par ailleurs, le maire indique que les parents qui ne réservent pas à l'avance les repas de leurs enfants à la cantine font peser sur le service une sujétion particulière qui justifie l'application d'un tarif plus élevé que le tarif ordinaire. En effet, le système d'approvisionnement des cantines scolaires nécessite d'effectuer la commande 48 h à l'avance. Le conseil décide une majoration du prix du repas de 25 % si l'obligation d'inscription préalable au service n'a pas été respectée dans les délais.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le maire rappelle que le service de garderie périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 30, de 16 h 15 à 17 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30. Ce service est actuellement facturé 1,65 € de l'heure mais l'augmentation du coût de revient justifie une hausse du tarif. Afin de couvrir une partie de l'augmentation du prix de ce service, le conseil décide de fixer le tarif de la garderie périscolaire à 1,90 € de l'heure à partir de la rentrée scolaire 2019, l'autre partie étant à la charge de la commune.

FRAIS DE SCOLARITÉ 2019-2020

Le maire donne lecture des dépenses effectuées au profit des écoles, telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2018, pour l'année scolaire 2019-2020. Il est ensuite procédé au calcul du coût par élève desdits frais soit :

- 362,04 € pour les élèves de l'école primaire
- 1 137,76 € pour les élèves de l'école maternelle

Ce coût est facturé aux communes concernées en fonction du nombre d'enfants inscrits. Le conseil décide de fixer le tarif des frais annuels de scolarité par enfants aux montants calculés ci-dessus.

ASSAINISSEMENT

■ Tarification

Suite à la création de la commune nouvelle, il est envisagé d'harmoniser les tarifs d'assainissement des deux communes déléguées, ou d'envisager une convergence progressive dans le temps. Le conseil décide de fixer le tarif de l'assainissement, sur le territoire de la commune déléguée de Menneville, à 1,50 € TTC / m³ d'eau consommée, à compter de la prochaine période de facturation, qui s'étend de mai 2019 à mai 2020. L'abonnement annuel au service est d'un montant de 80 € TTC par foyer.

Le conseil décide de maintenir les tarifs et modalités en vigueur sur le territoire de la commune déléguée de Guignicourt, conformément à la délibération du conseil municipal de la commune de Guignicourt n°2017-028 en date du 13/04/2017 ; à savoir une facturation du volume réellement consommé sur la base de la consommation d'eau potable, au tarif de 0,95 € HT / m³ pour les rejets domestiques et de 1,32 € HT / m³ pour les rejets non domestiques. L'abonnement annuel au service est d'un montant de 60 € HT par foyer ou entreprise.

■ **Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC/PAC)**

Conformément à l'article L.1331-7 du Code de la santé publique qui lui en donne la possibilité, le conseil municipal décide d'instaurer, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC). Cette participation est non soumise à la TVA. Le recouvrement aura lieu par émission d'un titre de recette à l'encontre du propriétaire. Le conseil municipal décide de fixer la PAC pour les constructions nouvelles sur le territoire de la commune déléguée de Guignicourt à un montant de 1 000 € par logement et 1 700 € par logement sur le territoire de la commune déléguée de Menneville.

RÉTROCESSION DE TERRAIN

Le maire expose le projet de rétrocession à la commune des voiries et réseaux de l'opération d'accession groupée à la propriété sous le régime de la location-attribution, réalisée il y a quelques années par Escout habitat (anciennement dénommée La Maison Familiale).

USEDA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession au bénéfice de la commune de la parcelle cadastrée ZI 154 à Guignicourt et autorise le maire, ou en cas d'indisponibilité, le 1^{er} adjoint, à effectuer les démarches administratives, et à signer les actes nécessaires pour le classement et l'intégration dans le domaine public communal, des voies et réseaux de la parcelle ZI 154 dudit lotissement. Les frais de notaire, y compris l'établissement des actes de vente, seront à la charge exclusive de la société Escout Habitat.

Il est exposé à l'assemblée le projet de remplacement du mât accidenté et ajout d'une protection audit mât, rue des Écoles à Guignicourt. Il est précisé que les travaux seront réalisés par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA), autorité concédante du service public de l'électricité. Le coût total des travaux s'élève à 1 972,14 € HT. En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de leurs caractéristiques.

USEDA

Sur le coût total des travaux, la contribution à verser par la commune à l'USEDA s'élève à 1 972,14 € HT. Elle pourra être actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics. Il est précisé que cette dépense est prise en charge par l'assurance de l'utilisateur d'un véhicule suite au sinistre.

Le conseil municipal décide de la réalisation des travaux de remplacement du mât accidenté et ajout d'une protection et autorise le maire à verser à l'USEDA la contribution demandée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

Faute de transmission des éléments nécessaires par la communauté de communes de la Champagne Picarde (prix du matériel et taux de subvention), il est proposé de ne pas adhérer au groupement de commande de matériel informatique.

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA CASERNE DE GENDARMERIE

Le maire rappelle que la commune a construit un immeuble situé rue de Mauchamp à Guignicourt, loué à la gendarmerie depuis sa construction. Le bail initial arrivant à son terme, il est opportun de le renouveler. Ce bail aurait une durée de 9 ans à compter du 15/04/2018 pour se terminer le 14/04/2027.

Un loyer annuel d'un montant de 117 256,00€ est demandé, payable semestriellement à terme civil échu. Le loyer sera stipulé révisable triennalement lorsque la sous-location sera arrivée à son terme, soit le 14/04/2027, et sa poursuite, constatée par un bail de même durée : le nouveau loyer sera estimé en fonction de la valeur locative réelle des locaux, sans excéder celui qui résultera de l'actualisation du loyer initial en fonction de l'indice des loyers des activités tertiaires publié par l'INSEE intervenue pendant la période considérée (l'indice de base-départ étant le dernier point d'indice publié au jour de la prise d'effet du bail, soit le 4^e trimestre 2017 : 110,88).

Ces modalités financières ont été présentées aux services concernés, et les conditions sont exposées au conseil municipal qui décide :

- la mise à disposition par bail de sous-location, au groupement de gendarmerie de l'Aisne, de l'immeuble communal sus référencé (code unité immobilière 1.020.0.887.001.001) pour une durée de 9 ans à compter du 15/04/2018 en contrepartie d'un loyer annuel de 117 256,00€ ;
- d'autoriser le maire à signer tout document relatif à ce dossier et à accomplir toutes les formalités subséquentes
- que la recette en résultant sera inscrite au budget principal de la commune

QUESTIONS DIVERSES

Un point a été fait sur l'avancement des différents projets.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aaron Filipe
le 22/04/2019 à Bezannes
Lucie Mathy Millièrre
le 02/05/2019 à Bezannes
Jade Macquart
le 14/05/2019 à Bezannes

Mariages

Olivier Jobart
et Cindy Hornick
le 20/04/2019
Jonathan Perino
et Julie Bazard
le 25/05/2019
Michaël Sagot
et Magalie Cens
le 01/06/2019

Décès

Geneviève Taufour
née Plateau
le 20/05/2019 à Reims
Philippe Mouras
le 29/05/2019 à Guignicourt

OBJETS TROUVÉS

à réclamer en mairie

Clés
Montre fille
Chaîne en argent
Porte-monnaie avec clés

BIENVENUE

aux nouveaux habitants

M. et M^{me} Nicolas Arnould
2 rue du Clos Labrusse
M^{me} Caroline
Baudillon-Barbazant
7 rue Yvonne Bonieux
M. Virgile Burkhard
5 rue du Cantal
M. Maxime Christodoulou
2 rue Jean de la Fontaine
M. Matthieu Dorémus
et M^{lle} Cécile Lener
35 rue du Champ d'Argent
M. Romain Gamichon
et M^{lle} Marion Bertin
16 rue Saint-Pierre
M. Julien Genson
et M^{lle} Leila Bousselmi
13 bis rue Richard Mortimer
M. Julien Huot
et M^{lle} Cathy Divry
16 rue du Champ d'Argent
M. Louis Lelong
1 rue Franklin Roosevelt
M. Olivier Rosina
et M^{me} Sophie Macadré
4 route de Juvincourt
M^{me} Patricia Schmit
10 rue des deux Gares
M^{me} Marie-Angèle Thiébaut
14 rue Jeanne Porreaux
M. et M^{me} Jérôme Warin
20 allée du Pilhaut
M. Yannick Wuattier
et M^{lle} Élisabeth Arqueiro
3 rue des deux Gares

NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES-TIGRES S'INSTALLER

DES GESTES SIMPLES
ET EFFICACES
À FAIRE CHAQUE JOUR

Conseils et infos sur aisne.com

GRÂCE AUX EFFORTS DE CHACUN NOUS POUVONS RALENTIR SA PROGRESSION.

ACCUEIL MAIRIES & PERMANENCES

MAIRIE DE GUIGNICOURT
tél. 03 23 25 36 60
➤ du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(fermeture à 16 h 30 le vendredi)

M. Philippe Timmerman
Conseiller départemental et maire
➤ vendredi à 18 h

M^{me} Aude Bono-Vandorme
Députée de l'Aisne
➤ 4^e vendredi du mois de 16 h 45 à 17 h 15
sur rendez-vous au 03 23 23 24 25 h

Soliha Aisne (amélioration habitat)
➤ 3^e mardi du mois de 15 h 30 à 16 h 30

MAIRIE DE MENNEVILLE
tél. 03 23 79 76 83
➤ mercredi de 17 h à 19 h

CENTRE SOCIAL
YVONNE BONIEUX

Puéricultrice de la PMI
➤ 4^e mardi du mois de 14 h à 16 h

Aide à Domicile en Milieu Rural
tél. / fax 03 23 80 13 75
➤ lundi et mardi de 13 h 45 à 16 h 30,
mercredi de 13 h 30 à 16 h 30, jeudi de
13 h 45 à 17 h et vendredi de 8 h 30 à
11 h 45

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSaP)
tél. 03 23 25 36 80
➤ lundi et mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
➤ mercredi de 9 h à 12 h 30



Relais assistantes maternelles
Marie Pamart (sur rendez-vous)
➤ le lundi matin | tél. 03 23 22 36 81

Assistante sociale de la DIPAS
➤ 2^e et 4^e lundis du mois de 14 h à 16 h

Mission locale
➤ mardi matin
sur rendez-vous au 03 23 27 38 90

Supply
➤ mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

Initiation informatique
➤ jeudi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
sur rendez-vous au 06 81 93 41 92

SECOURS & GARDES MÉDICALES

SAMU
15

GENDARMERIE
17

POMPIERS
18

D ^r Casalis	Guignicourt	03 23 79 93 93
D ^r Kleiber	Guignicourt	03 23 79 83 44
D ^r Denaïves	Guignicourt	03 23 80 41 47
D ^r Delor	Neufchâtel-sur-A.	03 64 16 40 03
Cabinet médical de Cormicy		03 26 61 32 32

**En l'absence de votre médecin
traitant, veuillez composer le 15**

SYNDICAT DES EAUX

SYNDICAT DES EAUX (gestion) - tél. 03 23 25 36 64
Mairie de Guignicourt - 02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE
✉ syndicat-eaux-guignicourt@orange.fr

➤ **lundi de 8 h 30 à 16 h 30, mardi de 8 h 30 à 12 h et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30**

SUEZ Service de l'eau (interventions) - tél. 09 77 408 408
➤ **lundi au vendredi de 8 h à 19 h, samedi de 8 h à 13 h**
En dehors de ces horaires, composez le 09 77 401 123

COLLECTE DES DÉCHETS

➤ Informez-vous sur www.sirtom-du-laonnois.com
➤ tél. 03 23 26 80 00 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

RYTHME DE COLLECTE

- ordures ménagères le mercredi, à partir de 13 h
- recyclables (bacs) un jeudi sur deux, à partir de 6 h



juillet	août	septembre	octobre
ME 3	JE 1	ME 4	ME 2
JE 4	ME 7	ME 11	ME 9
ME 10	ME 14	JE 12	JE 10
ME 17	JE 15	ME 18	ME 16
JE 18	ME 21	ME 25	ME 23
ME 24	ME 28	JE 26	JE 24
ME 31	JE 29		ME 30

DÉCHETTERIE DE GUIGNICOURT (accès par carte)

➤ **mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h**
➤ **samedi de 9 h à 12 h (fermé les jours fériés)**

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez les annonces de manifestations sur facebook
et villeneuve-sur-aisne.fr (annonces sous réserve de modifications)
L'annonce de manifestation est détaillée à la page repérée par ?



JUILLET 2019

SA 6 et DI 7 Guignicourt	Fête patronale organisée par le Comité des Fêtes voir encart
LUNDI 8 Neufchâtel-sur-Aisne	Animations TGVS - PASSAGE DU TOUR DE FRANCE - de 9 h à 11 h : randonnée vélo ouverte à tous (départ place de la Mairie) - à partir de 11 h : lâcher de ballons, quizz pour adultes, parcours agilité à vélo pour les plus jeunes et autres jeux (place de la mairie) - 13 h 30 : passage de la caravane - 15 h 00 : passage des coureurs
SAMEDI 13 Guignicourt	Feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes voir encart
SAMEDI 13 Menneville	Soirée mousse organisée par le MIL voir encart
DIMANCHE 14 Esplanade Jean Thouraud	Repas populaire - Festivités pour la Fête Nationale voir encart

AOÛT 2019

JEUDI 15 Salle d'activités	18 Prix cycliste de Guignicourt organisé par TGVS
SAMEDI 24	18 Sortie à Londres organisée par le MIL (bulletin d'inscription à découper)
SAMEDI 31 École de musique	Inscriptions des élèves du CIEMG de 14 h à 17 h (2 avenue du Général de Gaulle)

SEPTEMBRE 2019

SAMEDI 7 Esplanade Jean Thouraud	19 Fête des associations et marché des producteurs locaux organisés par la municipalité et la communauté de communes de la Champagne Picarde
SAMEDI 7 Boulodrome Piccoli	Concours 16 quadrettes
DIMANCHE 15 Esplanade Jean Thouraud	19 19 ^e brocante vide-grenier organisée par le Syndicat d'Initiative (bulletin d'inscription à découper)
DIMANCHE 15 Pôle d'activités	Course organisée par TGVS
SAMEDI 28 Église Saint Pierre	19 Concert gospel organisé par Les Amis de l'Orgue de Guignicourt à 20 h 30 (ouverture des portes à 20 h)

FÊTE PATRONALE GUIGNICOURT

Esplanade Jean Thouraud



SAMEDI 6 JUILLET 2019

Soirée dansante avec DJ de 21h à 2h

DIMANCHE 7 JUILLET 2019

Ritmistas Dos Pily à 15h et 17h

Batucada percussions brésiliennes - 20 musiciens et 2 danseuses



Majorettes de Guignicourt à 16h



FÊTE NATIONALE

**SAMEDI 13 JUILLET 2019
À GUIGNICOURT**

Distribution de lampions

Rendez-vous à 21 h 30 sous La Rotonde
(esplanade Jean Thouraud)

Retraite aux flambeaux

avec la participation des Majorettes de Guignicourt

Bal animé par Tio Jan Liebert

de 21 h à 22 h 30 et de 23 h 30 à 1 h

Feu d'artifice sonorisé

à 23 h au bord de l'Aisne

Derrière le terrain de camping (accès par
l'extrémité de la rue des Godins uniquement)



À MENNEVILLE

DIMANCHE 14 JUILLET 2019 À GUIGNICOURT

Repas populaire

Le Syndicat d'Initiative vous donne rendez-vous
à 12 h 30 sous La Rotonde avec votre panier
pique-nique. Un barbecue sera à votre disposition
pour cuire vos grillades.

Vente de frites - Buvette - Venez nombreux !

Renseignements : 03 23 25 98 86 ✉ si02gui@orange.fr

Jeux gratuits pour tous

Avec la participation des associations,
le Comité des Fêtes organise des jeux
à partir de 16 h sous La Rotonde et un
concours déguisements enfants à 17h30

Tombola gratuite

Tirage à 18 h 30 sous La Rotonde

